



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## médicaments homéopathiques

Question écrite n° 25457

### Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur les difficultés que rencontrent les médecins homéopathes dans le cadre de leur travail. Au côté de la médecine conventionnelle, l'homéopathie joue un rôle de premier plan. L'arrêté du 28 octobre 1998 vient d'interdire plusieurs médicaments homéopathiques tels que Medorrhinum ou Psorinum. Or ces médicaments sont des médicaments de prescription courante, par exemple pour les enfants asthmatiques ou pour les malades atteints de pathologies cutanées. Il lui demande donc si le Gouvernement, à l'image de certains pays voisins européens, envisage de reconnaître le pluralisme thérapeutique. Il souhaite connaître plus précisément les mesures qu'il entend prendre concernant l'avenir de la médecine homéopathique.

### Texte de la réponse

Il n'est pas question de prendre des mesures discriminatoires au détriment de l'homéopathie. En revanche, l'ensemble des médicaments doit être soumis à des règles très strictes de sécurité sanitaire. C'est pour ce motif qu'il a été nécessaire de suspendre la mise sur le marché d'un petit nombre de médicaments et d'interdire les préparations homéopathiques fabriquées à partir de souches d'origine humaine. En effet, ne disposant pas des données nécessaires permettant de garantir que les critères de sécurité requis soient respectés, il convient d'attendre les résultats de l'évaluation en cours.

### Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 25457

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** santé et action sociale

**Ministère attributaire :** santé et action sociale

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 15 février 1999, page 896

**Réponse publiée le :** 5 avril 1999, page 2117